



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
Arrondissement de Sélestat-Erstein - Canton d'Obernai

COMMUNE DE BLIENSCHWILLER  
(67650)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU

*Jeudi 11 juillet 2024 à 20 heures Salle du Conseil Municipal*

Sous la, présidence de Monsieur le Maire : Jean-Marie SOHLER

Membres présents :

Jean-Marie SOHLER, le Maire

Dominique SPITZ, Adjoint au maire

Carine STRAUB, Stève DRESCH, Jean-Bernard BULBER, , Pierre MEYER, Conseillers

Absents excusés : Etienne WASSLER qui donne procuration à Jean-Bernard BULBER, Matthieu WASSLER qui donne procuration à Jean-Marie SOHLER, Roland SCHWARTZ, Christine FREYERMUTH,

Secrétaire de séance : Dominique SPITZ,

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance précédente,
2. Enfouissement des réseaux fibre « Rue du Winzenberg »,
3. Eclairage public et enfouissement de réseaux fibre – Télécom.
4. Travaux de voirie,
5. Recensement de la population : Désignation du coordonnateur communal,
6. Convention de déneigement,
7. Délibération complémentaire sur autorisation de signer l'avenant n°1 pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité – Actes budgétaires.
8. Divers et communications

**D 11/07/24 – 01 : Approbation du PV de la séance du 04 juin 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

***Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 04 juin 2024.***

**D 11/07/24 – 02 : Enfouissement de réseau fibre rue du Winzenberg**

Lors des travaux de voirie rue du Winzenberg en 2019, les gainages pour accueillir les réseaux fibre et télécom ont été prolongés dans la partie ouest.

Depuis cette date, les riverains concernés par ces travaux ne pouvaient pas être raccordés à la fibre par les réseaux aériens. Ces riverains nous ont régulièrement relancé pendant ces dernières années.

Pour ne pas les pénaliser davantage,

***Le Conseil Municipal décide d'approuver le devis des Ets ROSACE en charge du déploiement de la fibre pour un montant de 5 193 € H.T.***

***Autorise M. le Maire de signer les documents correspondants.***

**D 11/07/24 – 03 : Eclairage public et enfouissement de réseaux secs**

Avant les travaux de voirie dans la partie Est de la Route des Vins et la Route d'Epfig, la pose du gainage pour l'éclairage public et le remplacement du gainage des réseaux téléphoniques et fibres optiques s'avèrent nécessaires.

Les conseillers sont étonnés par le montant des estimations de ces travaux, mais :

**Décident de poursuivre ce projet d'un montant de :**

- *Enfouissement des réseaux secs et éclairage public : 200 000 € H.T.,*
- *Devis ROSACE pour l'enfouissement de la fibre : 16 000 € H.T.,*
- *Enfouissement du réseau télécom : 5 000 €.*

*Soit un total de 231 000 H.T. hors Maîtrise d'Œuvre*

#### **D 11/07/24 – 04 : Travaux de voirie**

M. le Maire présente l'estimatif portant sur le projet d'aménagement de voirie et paysager de la Route des Vins partie Est et Route d'Epfig (Tranche Ferme).

**Le Conseil Municipal décide de valider le projet d'un montant de 288 271 € H.T. de travaux et de 20 573 € H.T. de Maîtrise d'œuvre.**

**M. le Maire est chargé de faire les demandes de subvention auprès de la CEA et de la région Grand Est.**

#### **D 11/07/24 – 05 : Recensement de la population – désignation du coordonnateur communal et son suppléant.**

**Désignation du coordonnateur communal pour le recensement de la population 2025 :**

Suite à l'avis de INSEE, M. le Maire informe que le recensement de la population aura lieu sur la commune en 2025. Il convient de désigner dans un premier temps un coordonnateur communal.

Monsieur le Maire propose de retenir la candidature de la secrétaire de Mairie en poste à cette date soit Madame Céline DELPY.

**La candidature de Mme Céline DELPY est retenue au poste de « Coordonnateur communal » (secondée par M. Dominique SPITZ 1er Adjoint).**

#### **D 11/07/24 – 06 : Renouvellement convention de déneigement**

Il conviendrait de renouveler la convention de déneigement de 2017, signée avec Monsieur Jérôme MEYER.

Il est proposé :

- Une augmentation du tarif horaire sur intervention soit :100 € H.T. pour le déneigement et 40 € H.T. pour le salage, avec indexation sur l'indice Insee des prix de la consommation (y compris tabac),
- Une durée de convention établie pour 1 an, renouvelable par tacite reconduction sur 5 fois.

**Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la convention de déneigement.**

#### **D 11/07/24 – 07 : Délibération complémentaire sur achat du véhicule**

Suite à la délibération prise du 26/02/2024, M. le Maire informe que la commune vient d'acquérir le véhicule d'occasion de marque « Renault Kangoo (fourgon) acheté auprès de Monsieur Nicolas METZ de Dambach-La-Ville pour un montant total de 5 500 €.

Les formalités et frais d'enregistrement pour la nouvelle carte grise ont été réalisés par les services d'un mandataire privé Monsieur Marc VILLAUME de Dambach-La-Ville dont il convient d'assurer le remboursement.

**Le conseil municipal, prend note de ces informations et charge M. le Maire de procéder aux formalités administratives se rapportant à cette acquisition.**

**D 11.07.24 – 08 : Délibération complémentaire sur autorisation de signer l'avenant pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité « Actes budgétaires »**

**Vu** le code général des collectivités,

**Vu** la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat signée en date du 10 octobre 2013,

**Considérant** la possibilité d'étendre la transmission électronique des actes soumis à contrôle de légalité à l'ensemble des documents budgétaires sur « actes budgétaires » par avenant à la convention,

**Entendu** l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

**Le conseil municipal à l'unanimité,**

**Décide de procéder à la transmission électronique de l'ensemble des actes budgétaires et la collectivité,**

**Autorise M. Maire à signer l'avenant à la convention signée le 10 octobre 2013 pour la télétransmission des « documents Budgétaires » avec les services de la Préfecture du Bas-Rhin.**

**D 11.07.24 – 09 : Achat de terrain – « Kreuzpfad » : frais d'achat et d'enregistrement**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte d'acquisition constituant le titre de propriété de la commune : section 12 lot n°86 « Kreuzpfad » pour 12 ares 47 au prix de 500 € vient de parvenir en Mairie.

Maître Davy BRITO notaire à Villé en charge du dossier vient de nous transmettre également la facture s'y rapportant, comprenant les émoluments, les frais de formalités et écrêtement pour un montant total TTC de 146.61 € qu'il convient de prendre en charge,

**Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de prendre en charge les dépenses liées à cette acquisition.**

**D 11.07.24 – 10 : Divers et Communication**

- Dans le cadre de la trame verte et bleue, il est demandé à la commune de localiser un projet de plantation d'arbres fruitiers.  
La parcelle section 7 n°18 au lieudit « Rott » d'une surface de 21,03 ares est proposée. Il est précisé qu'une dizaine d'arbres fruitiers ont déjà été plantés sur une parcelle voisine il y a 3 ans.
- Il est proposé la construction d'un carport pour abriter le véhicule communal.  
La nécessité et la faisabilité d'une telle installation à proximité de l'église devra être réfléchie.
- Madame Céline DELPY prendra ses fonctions au secrétariat de Mairie au premier Août. Pour l'épauler pendant les premiers mois, il serait souhaitable que Madame Virginie MEYER qui assurait l'intérim du secrétariat soit embauchée deux heures par semaine pendant quelques mois. Les conditions seront définies ultérieurement après concertation avec Madame DELPY.

La séance est levée à 22 h.

Le Maire,  
Jean-Marie SOHLER

Le secrétaire de séance,  
Dominique SPITZ



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.